



# BPJEPS Spécialité - animateur – Mention « Loisirs Tous Publics » Diplôme niveau IV

## Objectifs :

- Etre capable de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'animation sociale.
- Savoir s'inscrire dans le projet d'établissement.
- Impulser une dynamique de travail d'équipe.
- Etre capable de diriger un ACM.

**Durée :** Entre 10 à 12 mois soit 602 heures minimum de formation théorique et 900 heures de pratique professionnelle minimum.

## Méthode :

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

## Publics :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Apprenti

## Admission :

- Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation (voir arrêté du 18 juillet 2016)
- Dossier de candidature
- Epreuve de sélection écrite
- Entretien de motivation

## Financement :

- Région
- Employeur
- Individuel

## Lieux :

CPCV Ile de France Enghien  
171, av. de la Division Leclerc  
95880 ENGHIEEN LES BAINS

## Date de la prochaine session :

Du 27 Mars 2023 au 27 février 2024

Sous réserve de validation DRAJES

## Informations collectives :

Rendez-vous à prendre par mail ou téléphone

## Tarifs selon les statuts :

Salariés : 7595 euros

Individuels : 6076 euros

Frais de sélection : 70 euros

## CONTENU DE LA FORMATION

### La formation théorique se déroule sur 4 Unités Capitalisables (UC) :

#### UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement de la structure

#### UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Concevoir un projet d'animation, conduire et évaluer un projet d'animation

#### UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et direction d'accueil collectif de mineurs.

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs.

#### UC4 : Mobiliser les démarches d'Education Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisir tous publics »

- Situer son activité d'animation sociale dans un territoire
- Maîtriser les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
- Conduire les activités d'animation.

## VALIDATION

Certification sous la responsabilité de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

### La certification se déroule en deux parties :

- Dossier UC1-UC2 explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation – Rédaction d'un document écrit et soutenance orale.
- Dossier UC3 – Avoir exercé des fonctions de direction au moins 18 jours, d'un accueil collectif de mineurs. Présentation dans le cadre d'un entretien oral sur la base d'un dossier de 20 pages présentant la capacité à animer et à diriger un ACM.
- Dossier UC4 présentant la mise en place du projet d'animation au sein de la structure d'alternance pédagogique, prenant en compte les démarches de l'Education Populaire dans le champ du « Loisirs tous publics » – Mise en situation professionnelle et soutenance orale.

L'élaboration des dossiers est faite à partir de l'expérience pratique au sein de la structure d'alternance pédagogique du candidat.

## OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.  
Fiches pédagogiques remises aux participants.  
Cours en digital (20 % de la formation).

## INTERVENANTS

### Contact Institut de formation :

171 avenue de la division leclerc – 95880 Enghien les Bains

Sandra REMY – directrice Adjointe Institut de Formation

Mail : [s.remy@cpcvidf.fr](mailto:s.remy@cpcvidf.fr)

Contact référent handicap : Sandra REMY à [s.remy@cpcvidf.fr](mailto:s.remy@cpcvidf.fr)

